

TUTOS FEADER

#03

QUEL EST LE CYCLE DE VIE D'UN PROJET FEADER ?

PORTEUR DE PROJET



1 VOUS DÉFINISSEZ VOTRE PROJET

Une présentation détaillée du projet ainsi que la production de différentes pièces sont nécessaires pour constituer le dossier de demande de subvention.



2 VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

Sur 

SERVICE INSTRUCTEUR



3 VOTRE DOSSIER EST RÉCEPTIONNÉ

Vous recevez un récépissé de dépôt qui ne vaut pas attribution de l'aide.



4 VOTRE PROJET EST INSTRUIT

Le service instructeur peut vous contacter pour vous demander de compléter votre dossier.



7 UNE DÉCISION (JURIDIQUE) ATTRIBUTIVE EST SIGNÉE

Entre vous et la Région,
Autorité de gestion



6 DÉCISION D'ACCORD OU DE REJET DE VOTRE PROJET



5 VOTRE PROJET EST PROPOSÉ AU COMITÉ DE PROGRAMMATION (CRUP)



10 CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS TRANSMIS



11 VISITE SUR PLACE



8 VOUS RÉALISEZ VOTRE PROJET



9 VOUS DÉPOSEZ VOS DEMANDES DE PAIEMENT

La subvention FEADER est versée en remboursement des dépenses justifiées par vos soins



13 VOUS ARCHIVEZ VOTRE DOSSIER

avec les justificatifs



12 VOUS RECEVEZ LE PAIEMENT DE VOTRE SUBVENTION

VOUS AVEZ UN PROJET ? VISEZ LES ÉTOILES !

Pour tout savoir sur le **FEADER** en Guadeloupe et pour trouver toute la documentation nécessaire au lancement de votre projet, rendez vous sur :